

Débat — Debate

Sous ce titre, Histoire sociale — Social History publie des textes qui ont pour objet de soulever une discussion sur un thème donné ou de remettre en question des interprétations historiographiques traditionnelles. Il va de soi que les opinions exprimées n'engagent que leurs auteur(e)s et ne représentent pas nécessairement celles du Conseil de direction de la revue. Nous serons heureux de publier les réponses, mises au point et autres commentaires que ces textes pourront éventuellement susciter.

This section contains scholarly articles intended to initiate debates on a given theme or challenge traditional historiographical interpretations. Needless to say, the opinions expressed in these essays are those of their authors, and do not necessarily reflect the views of the Editorial Board of Histoire sociale — Social History. We will be pleased to publish rejoinders, clarifications or any other comments raised by these articles.

La question sociale au Québec, 1880-1930 : La condition féminine et le mouvement des femmes dans l'historiographie

Fernand Ouellet*

Au Québec, l'histoire des femmes a commencé à prendre de l'ampleur dans la foulée des mouvements féministes et dans celle d'une jeune historiographie de la classe ouvrière fortement préoccupée par la question de l'exploitation nationale et sociale, telle qu'elle se posait à la première étape de l'urbanisation et de l'industrialisation de la province. La tendance irrépressible qu'avaient ces historiens marxistes et non marxistes à ramener ultimement le social au national fut aussi épousée par l'historiographie féministe. Spontanément, celle-ci tint en général pour acquis que la société de cette époque était simplement divisée entre anglophones et francophones : les premiers étant les dominants et les exploités; les seconds, les dominés et les exploités.

Cette identification à la nation n'empêcha pas les historiennes des femmes de projeter une représentation du passé qui remettait d'abord en question les inégalités entre les sexes en tant que sources des inégalités juridiques, économiques, sociales et politiques qui pesaient sur les femmes canadiennes-françaises. Étant donné le climat idéologique des années 1970-1980 et le caractère imprécis des rapports entre le national, le social et l'appartenance sexuelle, il n'est pas étonnant de constater que les premiers travaux sur la condition féminine aient mis avec autant de force l'accent sur les femmes en tant que victimes dépossédées

* Fernand Ouellet est professeur d'histoire à York University.

Troisième partie d'un texte présenté en Belgique en novembre 1987 au colloque organisé par le Centre d'études canadiennes sur « La question sociale en Belgique et au Canada, 1880-1930. »

de leur passé et infériorisées à tous égards dans un univers dominé et possédé par les hommes. Envisagée dans cette perspective, l'institution familiale apparaissait, selon l'expression de Nadia Fahmy-Eid et de Micheline Dumont, comme « le pivot central du système patriarcal, le lieu où prennent racine et se concrétisent l'oppression des femmes et leur aliénation, celui où l'opposition entre les sexes aboutit invariablement à la subordination des femmes par les hommes — qu'ils soient pères ou mari¹. » Naturellement, ce statut d'infériorité était aussi ancien que la société qui avait voulu que la femme, à défaut de se faire religieuse, restât au foyer et ne se livrât à d'autres occupations en dehors de son milieu naturel qu'en cas de grave nécessité.

L'idéologie de la *femme au foyer* entourée de nombreux enfants survécût, disait-on alors, jusqu'au milieu du XX^e siècle, même parmi les féministes et les chefs ouvriers. Mais, ajoutait-on, l'industrialisation avait suivi son cours et, en multipliant les foyers de pauvreté, elle avait forcé les femmes et les enfants, afin de soutenir un revenu familial déficient, à entrer sur le marché du travail rémunéré où ils furent surexploités. Les employeurs avaient d'ailleurs encouragé cette orientation parce qu'elle leur garantissait une main-d'œuvre sans défense qu'ils pouvaient recruter pour la moitié ou le tiers du salaire normal d'un ouvrier masculin et qu'ils pouvaient remercier à volonté. Le résultat de tout cela fut que la femme mariée, même lorsqu'il s'agissait de s'impliquer dans le *sweating system*, n'acceptait du travail à l'extérieur qu'en dernier ressort.

Cette façon de concevoir la condition féminine, qui dans l'ensemble paraît bien fondée, fut étendue à toutes les activités auxquelles les femmes furent désormais appelées à se livrer dans les différents secteurs de la vie urbaine et industrielle. Elles furent si bien présentées comme des victimes qu'on oublia que, de tout temps, en plus d'avoir eu des enfants et de les éduquer, elles avaient contribué à l'économie familiale, appartenu à des classes sociales et, tout considéré, exercé de plusieurs façons un pouvoir. Ce n'est que récemment que la prise de conscience de ces réalités a pu inspirer une vision plus positive et nuancée de leur existence². Cette réorientation, qui s'est aussi opérée ailleurs, n'est pas, quoi qu'on dise, aussi enracinée qu'on pourrait le croire. Car pour faire la part du social, du national et du genre dans les processus de domination et d'exploitation, il faut non seulement être capable d'admettre autrement qu'à mi-voix qu'une femme peut dominer et exploiter d'autres femmes, et même des hommes, mais être disposé à accepter en plus l'idée que les solidarités de classes peuvent l'emporter sur les affinités ethniques et l'appartenance sexuelle.

I — LA CONDITION FÉMININE

La première étude sur la condition féminine à l'époque où s'amorce l'industrialisation à Montréal fut publiée en 1973 par Susan Cross sous le titre évocateur « The Neglected Majority : The Changing Role of Women in 19th-Century Montreal³. » Selon elle, Montréal, ville en voie d'industrialisation et habitée par une majorité de femmes, était devenue entre 1844 et 1901 un centre d'attraction pour les filles de la campagne désireuses

1. Nadia Fahmy-Eid, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 8. Cité désormais : *Maîtresses de maison...*

2. Bettina Bradbury, « Women's History and Working-Class History », *Labour/Le Travail*, 19, 1987, pp. 23-43.

3. *Histoire sociale-Social History*, Vol. VI, 1973, pp. 202-223. Cité désormais : *Hs/SH*.

de trouver un travail et un mari. C'est parmi celles-ci, aussi bien que parmi les femmes de la ville et les immigrantes, que se seraient recrutées les travailleuses industrielles et le groupe le plus défavorisé de tous : les domestiques. Mal rémunérées, surchargées de travail pendant des heures interminables à longueur de semaine, mal logées et mal nourries, leur nombre s'accrût si peu vite malgré une forte demande persistante que déjà, vers 1870, il existait une grande pénurie à cet égard qui alla toujours en augmentant par la suite. De 1851 à 1911, le nombre des domestiques femelles augmenta de 86 p. 100 alors que la population de la province et celle des villes de Québec et de Montréal s'accrurent de 125 et 204 p. 100 respectivement. Cette rareté croissante de servantes et de serviteurs, confirmée de toutes sortes de façons pour les périodes ultérieures, fut aussi signalée en 1982 par Claudette Lacelle qui, en comparant Toronto, Halifax et Québec, arriva à la conclusion que ce problème, loin d'être particulier au Québec, se posait à une échelle internationale⁴.

En lisant Susan Cross, on pouvait quand même avoir le sentiment que la grande majorité des servantes étaient francophones et rurales. Mais Lacelle soutient au contraire qu'en 1870, même si le caractère rural de ce groupe a pu s'accroître au XIX^e siècle, celui-ci se recrutait partout au Canada, surtout parmi les femmes, les Irlandaises catholiques et les immigrantes. Elle affirme aussi que l'immense majorité des domestiques étaient logées chez l'employeur et que leurs revenus et conditions de vie devinrent de plus en plus pénibles. De là l'étonnante mobilité et la grande inconstance de cette catégorie de travailleuses. Lacelle va même jusqu'à suggérer que les domestiques étaient, à cause du traitement abusif qu'on leur infligeait, sujettes plus que d'autres aux maladies mentales.

Cette interprétation avait déjà été mise de l'avant en 1977 par Marie Lavigne et Jennifert Stoddart qui, dans « Ouvriers et travailleuses montréalaises, 1900-1940 », avaient prétendu que, malgré le déclin des femmes dans les services personnels (32 p. 100 en 1911 et 26 p. 100 en 1941), le service domestique constituait encore un « réservoir de main-d'œuvre ouvrière extensible à volonté. » À tel point, disaient-elles, que les seuls déplacements de main-d'œuvre féminine se seraient faits au gré de la conjoncture entre les services personnels et les emplois industriels⁵. En 1982, dans le *Collectif Clio*, les mêmes historiennes poussèrent plus loin cette analyse en faisant ressortir en particulier les liens entre la prostitution et le service domestique⁶.

Ce tableau semble assez juste dans l'ensemble. Pourtant, s'il est vrai, comme cela est bien établi, que les servantes, attendu leur rareté croissante, se recrutèrent en grande majorité parmi les immigrantes irlandaises, dans des tranches d'âges toujours plus avancées, et qu'avec le temps elles devinrent plus alphabétisées, alors on doit supposer que leurs conditions de travail et celles de l'ensemble de la classe ouvrière canadienne-française se sont améliorées imperceptiblement mais progressivement. Car s'il en avait été autrement, les chefs de famille, pour résister à la misère, auraient incité fortement leurs filles à s'engager en qualité de domestiques. « Engagement as a domestic was more likely dictated by the needs of the family or precipitated, disait Danylewycz dans son livre de 1977, by its

4. Claudette Lacelle, « Les domestiques dans les villes canadiennes au XIX^e siècle », *Hs/SH*, vol. 15, 1982, pp. 181-207; *Urban Domestic Servants in the 19th-Century Canada*, Ottawa, 1987, 254 p.

5. Marie Lavigne et Yolande Pinard, éd., *Travailleuses et féministes : Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boreál Express, 1983, pp. 99-113. Cité désormais : *Travailleuses...*

6. Dumont, Jean, Lavigne, Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982, 278 s. Cette question de la prostitution a récemment fait l'objet d'une étude d'Andrée Lévesque, « Le Bordel : milieu de travail contrôlé », *Labour/Le Travail*, 20, 1987, pp. 13-31.

inability to incorporate older single daughters into the household economy⁷. » À ce point de vue, quoi qu'elle en dise, les services domestiques ne sont pas différents des emplois industriels.

Cette vision de la condition féminine qui en général met avant tout l'accent sur la situation misérable des femmes et donne l'impression d'une constante dégradation s'applique, il va sans dire, à leur présence dans les industries manufacturières. Déjà, en 1973, Susan Cross avait posé ce problème du travail des femmes en milieu manufacturier en termes de nécessité financière occasionnée par la détérioration du revenu familial. Elle s'était même demandé, tellement elle était convaincue du fait que cette main-d'œuvre féminine suscitée par l'appauvrissement de la classe ouvrière et croissant en nombre était francophone, pourquoi les Irlandaises, les Anglaises et les Écossaises ne travaillaient pas à l'extérieur. Pourtant, H.B. Ames, dans *City Below the Hill*, avait accumulé, vers 1896, les preuves d'une présence substantielle irlandaise dans cet univers du travail féminin. Et tous les chiffres qu'elle-même avait utilisés pour les années 1871-1891 sur la proportion des femmes dans ce secteur, loin de faire état d'une progression vigoureuse des pourcentages, indiquaient à un moment ou l'autre des reculs dans la plupart des industries⁸. En 1977, dans « Contraintes au silence... », Susan Trofimenkoff, analysant les rapports de la Commission d'enquête sur les relations entre le capital et le travail, avait pour sa part affirmé que l'industrialisation « ouvrait de nouvelles perspectives au travail rémunéré que ces femmes acceptaient volontiers⁹. » Ceci dit, elle traça un tableau si noir et si irrémédiable de la situation de ces ouvrières sous-payées relativement aux hommes, toujours à la merci de la cupidité des contremaîtres et des patrons et, au total, si mal acceptées dans ce monde du travail, même par les ouvriers masculins et les chefs syndicaux, qu'on est surpris de ne pas apprendre en fin de texte qu'elles ont quitté ce milieu aussitôt que possible. Ce sombre diagnostic émis par Cross et Trofimenkoff est appuyé par Lavigne et Stoddart qui, à deux reprises, en 1977 et en 1982, décrivent les conditions révoltantes auxquelles les femmes continuèrent d'être assujetties pendant les quatre premières décennies du XX^e siècle dans les manufactures où, selon ces historiennes, les emplois auraient été plus nombreux pour elles qu'ailleurs¹⁰.

Au fond, cette historiographie, tout en décrivant assez justement l'exploitation et la discrimination dont les femmes étaient l'objet, exagère, entre autres, lorsqu'elle laisse entendre que la condition féminine s'est détériorée. Ce premier discours manque également de nuance lorsqu'il donne l'impression que cette main-d'œuvre féminine était presque entièrement francophone et qu'à l'exemple des travailleurs masculins, les femmes, plus souvent qu'autrement, seraient entrées sur le marché du travail rémunéré, en bloc et d'une façon définitive, sans égard à leur âge et à leur statut marital. Disons d'abord que, si les femmes avaient procédé de cette manière et si la condition féminine s'était détériorée par la suite, la catégorie de femmes la plus touchée par cette mutation aurait été la femme mariée âgée de 25 à 34 ans. C'était d'ailleurs elle qui, à l'époque préindustrielle, avait été, à part les enfants âgés de moins d'une année, la plus vulnérable à la maladie et à la mort. Mais depuis les années 1870-1891, le taux de mortalité pour les femmes appartenant à cette

7. Marta Danylewycz, *Taking the Veil : An Alternative to Marriage, Motherhood and Spinsterhood in Quebec, 1840-1920*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987, p. 67. Cité désormais : *Taking the Veil...*

8. Susan Cross, « The Neglected Majority... », *Hs/SH*, Vol. VI, 1973, 222 s.

9. Susan Trofimenkoff, « Contraintes au silence... Les ouvrières vues par la Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail », *Travailleuses...*, pp. 85-98.

10. *Travailleuses...*, pp. 100-104.

tranche d'âges descendit plus bas que celui des hommes et il ne cessa de baisser de cette façon jusqu'en 1931. Notons que cette chute à long terme de la mortalité ne fut pas limitée aux femmes et qu'elle eut un caractère général. Elle eut lieu dans les campagnes et dans les villes, dans les quartiers bourgeois et ouvriers, dans les milieux francophones et anglophones et dans toutes les tranches d'âges. Les écarts entre les uns et les autres paraissent avoir généralement diminué. Il en fut ainsi de la résurgence temporaire de la mortalité qui se produisit entre 1871 et 1891 et qui, étant donné qu'elle eut lieu en même temps dans les campagnes, n'eut, semble-t-il, rien à voir avec l'urbanisation et l'industrialisation¹¹.

Tableau 1 Évolution de la mortalité chez les hommes et les femmes, entre 25 et 44 ans, 1831-1931 (taux pour 1 000 décès)

	25 - 34 ans		35 - 44 ans	
	hommes	femmes	hommes	femmes
1831	50,75	52,65	65,07	59,25
1841	48,05	49,41	61,95	56,00
1851	45,20	45,55	58,70	52,60
1861	43,12	43,30	56,00	50,15
1871	41,75	41,70	54,80	48,70
1881	43,30	42,70	56,60	50,62
1891	42,55	43,12	55,85	50,05
1901	38,48	38,02	50,92	45,05
1911	36,33	35,95	48,47	43,10
1921	31,82	29,72	41,97	36,70
1931	27,25	25,97	37,68	32,80

Source : R. Bourbeau et J. Légaré, *Évolution de la mortalité au Québec, 1831-1951*, pp. 92-102.

Il est vrai que depuis 1870, le pourcentage des femmes dans la main-d'œuvre avait augmenté d'une façon significative. Mais il ne faut pas en conclure, malgré la baisse sensible de la natalité, que le nombre des femmes mariées travaillant à plein temps à l'extérieur s'était accru dans la même proportion dans tous les secteurs et également dans tous les groupes ethniques.

Ces deux aspects de la présence des femmes sur le marché du travail, en usine ou autrement, ont fait l'objet d'enquêtes par Bettina Bradbury sur les quartiers ouvriers montréalais de Sainte-Anne et de Saint-Jacques¹². Contrairement à ses devanciers, historiens de la classe ouvrière ou historiennes des femmes pour qui les femmes étaient essentiellement des victimes, celle-ci arriva à la conclusion qu'entre 1850 et 1900, les propriétaires d'entreprises, loin de s'intéresser indistinctement à toutes les catégories de femmes comme telles, préféraient négocier avec des familles complètes plutôt qu'avec des individus. C'est pourquoi ils s'assuraient d'abord les services du mari, puis, par la suite, de ceux des fils et des filles et seulement à la fin, de ceux des épouses. Pour chacune de ces catégories, y

11. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1850-1896*, Montréal, Fidès, 1971, 436 p. ; Christian Pouyez, Yolande Lavoie et al., *Les Saguenayens*, Québec, PUQ, 1983, pp. 292-303; Peter et Patricia Ward, « Infant Birth Weight and Nutrition in Industrializing Montreal », *American Historical Review*, 1984, pp. 324-345.

12. B. Bradbury, « The Family Economy and Work in an Industrializing City, Montreal, 1871 », *Historical Papers*, 1979, pp. 71-96. Reproduit dans N. Fahmy-Eid et M. Dumont, *Maîtresses de maisons...*, Montréal, Boréal Express, 1983, pp. 287-318.

compris les veuves, le travail rémunéré à la maison ou en usine correspondait à des moments particuliers de leur existence : les jeunes filles jusqu'à leur mariage; les veuves à la mort du mari; les femmes mariées, soit avant la naissance du premier enfant, soit lorsque les enfants étaient assez âgés pour s'occuper d'eux-mêmes. De plus, comme ces quartiers ouvriers étaient composés inégalement de francophones et d'anglophones, les Irlandais étant majoritaires dans Sainte-Anne et les Canadiens français l'étant d'une manière écrasante dans Saint-Jacques, Bradbury tenta de savoir s'il existait des différences entre les deux groupes quant à la structure de la famille, à la fréquentation scolaire et au travail des enfants. Il est évident que les contrastes qu'elle a pu y relever auraient été encore plus marqués si elle avait suffisamment tenu compte du fait que les Irlandais dominaient le groupe des ouvriers non qualifiés qui, on le sait, étaient les moins bien payés et les plus susceptibles de compter sur l'aide de leurs enfants, même ceux d'âge scolaire, et sur celui de leur épouse. Pourtant, fit-elle observer, ce furent les francophones qui, plus souvent que les autres, utilisèrent de cette manière les membres de leur famille.

Sans aller aussi loin que Bradbury dans son attention aux rapports entre la famille, le milieu du travail et la classe sociale, Danylewycz en vint quand même à vouloir envisager les choses sous cet angle. Dans *Taking the Veil*, publié en 1987, elle affirmait : « Women worked within the framework of the family economy : the timing of their entry into industry, the length of their stay, and the financial benefits they reaped from it were very much a function of the supporting role they were expected to perform¹³. » Même là, elle alla moins loin dans cette direction — peut-être faute de conviction — que Lucia Ferretti qui, dans son étude de 1985 « Mariage et cadre de vie familiale dans une paroisse montréalaise, Sainte-Brigitte, 1900-1914 », avait tenté de cerner la contribution des femmes dans l'élaboration de la culture ouvrière¹⁴.

Ce genre de stratégies élaborées avec l'accord des familles et visant à recruter la main-d'œuvre de façon à tenir compte des besoins de la famille ouvrière aux différentes étapes de son développement aurait donc été remis en question lorsque s'accéléra, vers 1880, la mécanisation dans le secteur manufacturier. Car cette transformation provoqua, partout où elle se produisit en Amérique du Nord, un déclin substantiel de la présence féminine et une élimination presque totale de la main-d'œuvre infantile de ce secteur. En ce qui concerne le Québec, la proportion des femmes tomba de 29,6 p. 100 en 1911 à 26,7 p. 100 en 1931 alors qu'à Montréal, après avoir augmenté jusqu'à 33,6 p. 100 en 1891 et 40 p. 100 en 1901, elle descendit à 23,4 p. 100 en 1931. Ce phénomène, dont fait rapidement état Jacques Rouillard dans ses *Travailleurs du coton*¹⁵, fut déclenché par les patrons et accepté sans gémissement, semble-t-il, par les ouvriers des deux sexes et par les chefs syndicaux eux-mêmes. Cette complicité est d'autant plus surprenante que cette mutation fut, selon Gail Cuthbert Brandt, à l'origine d'un reclassement des femmes dans le milieu industriel.

Dans son étude « Weaving It Together... », celle-ci a analysé le cycle de vie des travailleurs du textile pendant cette période où se produisit la mécanisation et où la main-d'œuvre féminine perdit sa suprématie dans cette industrie¹⁶. Car dans ce secteur, la

13. M. Danylewycz, *Taking the Veil...*, p. 67.

14. Lucia Ferretti, *RHAF*, 39, 1985, pp. 233-251.

15. Voir pp. 49-54, R.D. Vicero, « Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900 : A Geographical Analysis », thèse de doctorat, University of Wisconsin, 1968, 449 p.; Thérèse Hamel, « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec, 1900-1950 », *RHAF*, 38, 1984, p. 38.

16. Gail Cuthbert-Brandt, « Weaving It Together : Life Cycle and the Industrial Experience of Female Cotton Workers in Quebec, 1910-1950 », *Labour/Le Travail*, 7, 1981, pp. 113-126.

proportion des femmes qui était de 63 p. 100 en 1881 baissa à 32 p. 100 en 1951. À cet égard, Brandt soutient que cette dégringolade ne fut pas seulement le résultat de la mécanisation, mais qu'elle fut aussi la conséquence d'une politique d'emploi imposée par les patrons et axée sur le recrutement d'une main-d'œuvre masculine mariée et avec dépendants. Si on admet que cette stratégie, dont le résultat fut d'éliminer la main-d'œuvre âgée de dix à quatorze ans, était liée au processus de la mécanisation qui progressa rapidement entre 1890 et 1931, l'interprétation de Brandt se défend d'autant mieux que le pourcentage de main-d'œuvre masculine s'accrût vigoureusement dans toutes les tranches d'âges, mais spécialement dans celle des vingt-cinq ans et plus. Notons cependant qu'à l'examen de ses chiffres, dans le cas des femmes, qu'il y eut, de 1911 à 1951, un déclin dramatique dans toutes les catégories, sauf pour les femmes âgées de vingt-cinq ans et plus dont la part dans l'ensemble de cette main-d'œuvre masculine et féminine s'éleva légèrement de 10,2 p. 100 en 1911 à 13,4 p. 100 en 1941. On peut donc croire que cette stratégie incluait, en plus des hommes âgés de quinze ans et plus, les femmes mariées dont le travail à la maison (*sweating system*) ou à l'usine se trouvait ainsi valorisé jusqu'à un certain point. Il est difficile après cela de soutenir, à la suite de Marta Danylewycz et de bien d'autres, que du point de vue des employeurs industriels, « working women were a reservoir of... precious labour¹⁷. »

La main-d'œuvre féminine rurale ne fut pas davantage, semble-t-il, épargnée par les changements technologiques. Dans un texte intitulé « The Decline of Women in Canadian Dairying¹⁸ », Marjorie Cohen s'est efforcée de démontrer comment les femmes de cultivateurs canadiens, dans un monde dominé par le système patriarcal qui les privait de la propriété, des moyens de production et du droit de décider des investissements sur la ferme furent les victimes de la spécialisation de l'agriculture suscitée par l'ouverture de marchés pour les produits laitiers et par l'expansion de l'industrie laitière. En effet, explique-t-elle, aussi longtemps que l'agriculture avait reposé sur les productions céréalières, les femmes rurales ne s'étaient pas contentées d'avoir des enfants, de les éduquer et de vaquer aux soins du ménage, mais elles avaient été responsables de la bonne tenue du jardin, de la traite des vaches et de la fabrication du beurre et du fromage. C'est en les écartant de plus en plus de ces dernières activités fort ardues, dit-elle, et en leur enlevant la possibilité de s'engager activement dans la transition vers l'industrie laitière que cette mutation serait devenue une source de dépossession pour les femmes rurales.

Ce schéma serait sans doute plus facile à vérifier si l'auteure, au lieu de s'en tenir à des comparaisons globales au niveau des provinces canadiennes, avait analysé cette transition de façon à dégager à l'intérieur de celles-ci des profils régionaux et ethniques. Car en 1861, alors que la production moyenne de beurre et de fromage par exploitation agricole s'élevait en Ontario à 195,5 lbs (30 p. 100 de plus qu'au Québec), ce qui indique un degré assez significatif de commercialisation, elle s'élevait, dans le comté de Prescott, à 78,7 lbs chez les francophones et à 220,3 lbs chez les anglophones de Caledonia.

Afin d'illustrer ces différences, nous avons construit le tableau suivant.

17. M. Danylewycz, *Taking the Veil...*, p. 69.

18. *Hs/SH*, Vol. XVII, 1984, pp. 307-334.

Tableau 2 La production de beurre et de fromage par exploitation au Québec, 1850-1890
(lbs par exploitation)

	campagne francophone		cantons		Québec	
	beurre	fromage	beurre	fromage	beurre	fromage
1851					97,1	8,3
1861	47,4	3,6	236,0	17,2	150,5	6,6
1871					205,8	4,2
1881	17,6	2,3	331,5	8,2	221,9	4,3
1891					172,0	24,6

Sources : Recensements du Canada, 1851-1891; M. Cohen, « The Decline of Women in Canadian Dairying », *Hs/SH*, Vol. XVII, 1984, p. 314.

Ces chiffres démontrent que les francophones n'avaient jamais été de gros producteurs de beurre, préférant sans doute ce qu'ils appelaient le « beurre de cochon ». D'ailleurs, ils fabriquaient tellement peu de fromage qu'on doit se demander si les quantités mentionnées aux recensements de 1861 et de 1881 ne doivent pas être attribuées aux cultivateurs anglophones disséminés dans les anciennes seigneuries. C'est pour cette raison, qu'entre le début du XIX^e siècle et les années 1870, à l'époque de l'expansion de l'économie forestière, les importations de beurre et de fromage furent si considérables dans le Bas-Canada. Ainsi, le développement d'une agriculture centrée sur l'élevage et sur les produits laitiers fut amorcée longtemps avant 1850 en dehors de la zone seigneuriale, là où les anglophones ruraux se trouvaient concentrés. En 1861, même si seulement 21,8 p. 100 des habitants de la province occupaient les seize comtés recouvrant les cantons en question, ceux-ci produisaient 56,7 p. 100 du beurre et du fromage du Québec. Vingt ans plus tard, ces cantons, qui regroupaient alors un tiers de la population de la province et étaient habités par les francophones dans une proportion de 62,5 p. 100, produisaient quand même 44,3 p. 100 du beurre et du fromage de la province. La spécialisation de l'agriculture, amorcée à la suite de l'apparition de marchés pour les produits du lait, précéda de plusieurs décennies la construction des premières crémeries et fabriques de beurre et de fromage. Il est donc évident que chez les francophones, cette transition fut beaucoup plus tardive et rapide que chez les anglophones des cantons.

Ceci dit, on peut se demander dans quelle mesure l'orientation de l'agriculture vers la production laitière a pu contribuer, avant 1941, à déposséder les femmes de la façon décrite par Marjorie Cohen. Il est vrai que, traditionnellement, les femmes avaient été responsables de la fabrication du beurre et (sauf peut-être chez les francophones) du fromage. Notons cependant que, le plus souvent possible, pour faire fonctionner les appareils, elles employèrent les jeunes garçons de la famille. Mais avec la transformation de l'agriculture en fonction de l'industrie laitière, la tâche des femmes, loin de s'en trouver allégée, en fut, à notre avis, accrue. Non seulement continuèrent-elles de préparer le beurre et, selon le cas, le fromage nécessaires à la consommation domestique, conjointement avec les autres membres de la famille, elles s'impliquèrent davantage dans les opérations précédant l'expédition du lait à la fabrique. Il ne fait pas de doute, quoi qu'en dise Cohen, qu'en général les femmes furent, de toutes sortes de façons, mêlées de près aussi bien aux décisions liées à cette orientation de l'agriculture qu'à celles qui amenèrent certains cultivateurs à devenir eux-mêmes fabricants. En tout cas, le texte de Cohen ne contient aucune preuve du contraire. Envisagée dans le contexte du développement de l'industrie manufacturière, l'élimination rapide de la main-d'œuvre féminine des fabriques de produits laitiers est un

phénomène qui s'explique peut-être mieux par la mécanisation et par le poids des bidons de lait que par le système patriarcal dont on ne doit pourtant pas nier l'importance.

Il est évident que si en milieu urbain la situation de la classe ouvrière s'était aussi détériorée au cours des ans, les chefs syndicaux auraient, au nom des ouvriers appauvris et au nom du droit au travail pour les femmes, protesté violemment contre la mécanisation et contre la discrimination pratiquée à l'endroit de certaines catégories de travailleuses exploitées mais dans le besoin. Ces réclamations auraient été d'autant plus fortes parmi les francophones que, dans toute compétition pour des emplois exigeant un certain degré d'instruction, ceux-ci étaient désavantagés par rapport aux anglophones dont le niveau de scolarisation était plus élevé. Encore en 1931, les francophones étaient fortement sous-représentés dans ces occupations dont les effectifs avaient augmenté rapidement depuis le début du siècle à Montréal et dans l'ensemble de la province. En 1911, 9,2 p. 100 de la main-d'œuvre féminine était concentrée dans les emplois liés au commerce, au travail de bureau, au transport et aux communications. Vingt ans plus tard, ce pourcentage atteignit 17,3 p. 100. Dans le commerce et les emplois de bureau, en 1911, la proportion des femmes établie à 17,4 et 26,0 p. 100 respectivement passa, en 1931, à 24,6 et 39,7 p. 100. Elle augmenta de 3,4 à 6,5 p. 100 pendant la même période dans le transport et les communications.

Loin de concentrer leur attention sur la préservation des emplois féminins industriels, les chefs syndicaux, appuyés par les milieux d'affaires et les représentants des mouvements féministes, accentuèrent au contraire leurs pressions pour que des changements majeurs soient apportés dans les structures de l'enseignement primaire. En effet, alors que depuis 1875 au moins, les *High Schools* (sans compter le réseau des écoles privées anglophones) faisaient le pont entre l'école primaire et l'université pour les non-catholiques; le cours primaire des catholiques fut maintenu à seulement quatre années jusqu'en 1923. Ce ne fut qu'au cours des six années suivantes qu'il fut porté successivement à six, huit et onze ans¹⁹. Ainsi, en 1926, malgré les progrès énormes accomplis depuis 1850, plus de 94 p. 100 des élèves francophones québécois quittaient l'école vers la sixième année. Cette transition des emplois industriels vers les emplois de bureau et de magasin fut peut-être facilitée par les cours du soir et par l'établissement d'écoles commerciales privées, mais elle fut néanmoins beaucoup plus ardue pour les francophones que pour les anglophones et pour les femmes que pour les hommes. C'est pour cette raison qu'on ne saurait, comme le fait Danylewycz, présenter les emplois dans les manufactures et les services comme des alternatives à l'enseignement²⁰.

Dans l'historiographie de la classe ouvrière et des femmes, il n'est presque jamais question d'exploitation et de domination de Canadiens français par des francophones et de femmes par des femmes. Pourtant, les premiers se trouvaient en majorité parmi les chefs des petites et moyennes entreprises alors que les secondes se recrutaient, pour ne nommer que les patronnes des domestiques, aussi bien dans la bourgeoisie francophone que dans la bourgeoisie anglophone. Ainsi, en plus de se heurter à tous les échelons à la compétition féminine venant des autres groupes ethniques, les Canadiennes françaises eurent leurs chances de promotion sociale enrayées par des femmes de leur propre groupe. Ce fut, entre

19. Linteau, Durocher, Robert, *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 533; M. Dumont et N. Fahmy-Eid, éd., *Les couventines : L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal Express, 1986, pp. 37-39. Cité désormais : *Les couventines...*

20. M. Danylewycz, *Taking the Veil...*, p. 63.

autres, le cas des institutrices, des infirmières et des travailleuses sociales par rapport aux religieuses.

En effet, depuis le début du Régime français, le clergé avait, en plus de ses fonctions religieuses, exercé un contrôle sur l'état civil, l'enseignement à tous les niveaux et la sécurité sociale. Définie dans ce contexte par un pouvoir civil et cléricale masculin, la tâche spécifique des religieuses était confinée à l'enseignement primaire pour les filles et, plus particulièrement, aux soins des malades et à l'aide aux pauvres. C'est en raison de son rôle dominant et de son pouvoir en ces domaines que, dès l'époque de la Nouvelle-France, le clergé devint pour ceux qui joignaient ses rangs un lieu de reconnaissance et de promotion sociales pour les garçons et les filles des nobles, des bourgeois et des artisans habitant les villes²¹. Après le début du XIX^e siècle, lorsque certaines sources traditionnelles de son recrutement commencèrent à se tarir, il orienta davantage sa recherche de candidats masculins vers les campagnes et les couches sociales plus modestes. Ce mouvement devint encore plus systématique lorsque Mgr Lartigue, inquiet des progrès réalisés par le protestantisme, le libéralisme et le laïcisme, mit au point pour contrer cette menace qui pesait sur le clergé une stratégie qui visait non seulement à regagner le terrain perdu, mais à étendre autant que possible l'intervention cléricale à tout le champ social²². C'est en suscitant des vocations sur place et en favorisant l'immigration de prêtres, de religieux et de religieuses de France et de Belgique que l'évêque de Montréal, dont les objectifs furent assumés par ses successeurs, crut pouvoir réaliser son rêve théocratique qui, entre autres, comportait une cléricisation aussi totale que possible du personnel des institutions d'enseignement primaire, des hôpitaux et des organismes responsables de l'aide sociale. De 1835 à 1930, ce plan correspondit si bien aux attentes de la population canadienne-française, qui s'urbanisa en se concentrant progressivement dans les villages, les petites et les moyennes villes, que le nombre des religieux fut multiplié par dix-neuf et celui des religieuses par quarante. Ce processus a été étudié pour les années 1891 à 1920 par Marta Danylewycz. Prenant pour exemples les Dames de la Congrégation et les Sœurs de la Miséricorde, elle montra à la suite de Micheline Dumont, que le recrutement des novices suivit la diffusion des couvents et du régime du pensionnat sur le territoire québécois. Ces candidates à la vie religieuse, qui avaient quand même l'embarras du choix entre de nombreuses communautés aux vocations variées, se recrutaient, dit-elle, en grande majorité dans les classes moyennes et dans les couches supérieures des milieux populaires²³. Ainsi mobilisées, les religieuses furent amenées à participer activement à un projet qui fit avancer la cause cléricale, mais dont la conséquence fut d'inférioriser davantage la femme laïque catholique et francophone.

Vu sous l'angle de la socialisation de la jeunesse, le renforcement d'une présence cléricale dans l'enseignement primaire, domaine dans lequel l'État était intervenu depuis le début du siècle pour combler un vide, constituait donc une des priorités du clergé nationaliste ultramontain. N'oublions pas que les écoles de l'Institution royale étaient non seulement contrôlées par l'État et par le clergé anglican, mais que leur personnel enseignant était presque entièrement laïque et mâle. Il en fut ainsi des écoles créées conformément à la loi de 1829. En 1832, au lendemain de cette grande réforme qui avait établi la parité

21. Paul Lemieux, « L'évolution numérique du clergé québécois, 1756-1810 », thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1986.

22. Fernand Ouellet, « L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État? (1801-1836) », *Recherches sociographiques*, 1961, pp. 172-187; « La vallée du Saint-Laurent au temps des *Paroles d'un Croquant* », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1987, pp. 87-99.

23. M. Danylewycz, *Taking the Veil...*, pp. 89-94, 124; M. Dumont et N. Fahmy-Eid, *Les couventines...*, pp. 261-263, 271.

salariale pour tous les enseignants, mâles et femelles, laïques et clercs, la suprématie des mâles était écrasante : sur 1 062 enseignants, 57,7 p. 100 étaient francophones, 97,9 p. 100 laïques et 96 p. 100 mâles²⁴.

Il faut dire que le zèle et la vigilance de Lartigue portèrent leurs fruits, puisqu'ils aboutirent à éliminer les écoles de l'Assemblée, celles de l'Institution royale et, éventuellement, à ériger du côté catholique francophone une aristocratie enseignante cléricale mâle et femelle qui mit les laïques et surtout les institutrices dans une situation d'extrême dépendance. Derrière cette structure qui liait enseignement privé cléricale et école publique, celle-ci étant financée par l'État et les municipalités mais contrôlée de plusieurs façons par le clergé, on trouve un système complexe de financement fait de richesse foncière, de dons et de subventions, que Marie-Paule Malouin décrit en partie²⁵ et qui permit aux religieux et aux religieuses de s'insérer dans l'enseignement primaire en acceptant des salaires qui défiaient toute compétition, tant chez les hommes que chez les femmes²⁶. En 1930-1931, ces niveaux de salaires annuels étaient les suivants : religieux 585 \$, religieuses 386 \$, instituteurs catholiques 1 647 \$, instituteurs protestants 2 596 \$, institutrices catholiques 402 \$, institutrices protestantes 1 127 \$. Le salaire des religieuses représentait 65,9 p. 100 de celui des religieux, celui des institutrices catholiques, 24,4 p. 100 de celui des instituteurs catholiques, et celui des institutrices protestantes, 43,4 p. 100 de celui des instituteurs protestants. Ainsi, du côté catholique, il y eut deux niveaux de salaires différents : l'un pour les frères et les religieuses et l'autre pour les instituteurs et les institutrices. Du côté protestant, où les laïques étaient les maîtres et où l'école s'adressait aux non-catholiques, les salaires, tout en étant différents pour les hommes et pour les femmes, étaient deux fois plus élevés que chez les catholiques. Dans ces conditions, on ne peut s'étonner de constater que, de 1850 à 1930, la présence des instituteurs laïques des deux sexes ait décliné progressivement du côté catholique. Le tableau suivant, qui inclut catholiques et non-catholiques, anglophones et francophones, est quand même révélateur de cette transformation des équilibres.

Tableau 3 Laïques et religieux dans l'enseignement primaire au Québec, 1850-1930 (en pourcentage)

	laïques			religieux		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
1853	37,5	62,5	89,5			10,5
1867-1868	13,7	66,9	80,6	7,0	12,4	19,4
1897-1898	6,0	60,7	66,8	11,2	22,1	33,2
1917-1918	8,7	47,4	56,1	14,4	29,5	43,9
1930	6,1	45,6	51,7	13,2	35,1	48,3

Sources : A. Labarre-Paulé, *Les instituteurs laïques au Canada français*, Québec, PUL, 1965, p. 300; M. Thivierge, « La syndicalisation des institutrices catholiques, 1900-1959 », N. Fahmy-Eid et M. Dumont, eds, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 172.

24. Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec*, Québec, PUL, 1952, III, pp. 138-142; IV, pp. 137-147. Entre 1801 et 1831, presque tous les maîtres, soit plus d'une centaine, qui exercèrent dans les écoles de l'Institution royale étaient des laïques mâles. Pour les enseignants en exercice en 1832, voir RCA, 1900, pp. 1-19.

25. « Les rapports entre l'école privée et l'école publique : l'Académie Marie-Rose au XIX^e siècle », *Maîtresses de maison...*, pp. 77-91.

26. Linteau, Durocher, Robert, *op. cit.*, 508 s.

Ce recul des laïques, résultat de l'ascension des clercs, serait d'ailleurs beaucoup plus marqué si, de ces chiffres, on soustrayait les données relatives aux enseignants protestants des deux sexes qui, rappelons-le, étaient des laïques. Les pourcentages pour l'année 1911-1912 seraient alors les suivants : 50,5 p. 100 pour les laïques catholiques et 99,9 p. 100 pour les protestants.

Tableau 4 Enseignants catholiques et protestants au primaire, 1911-1912 (en pourcentage)

	catholiques	protestants	total
Instituteurs	2,7	6,2	3,1
Institutrices	47,8	93,7	53,7
Religieux	17,3		15,2
Religieuses	32,1		28,0
Total	99,9	99,9	100

Source : *Annuaire statistique de la province de Québec*, 1914.

Ce processus de cléricisation serait encore plus marqué chez les francophones si, de ces chiffres, on pouvait en plus soustraire les effectifs des enseignants catholiques anglophones. Ceci dit, la croissance d'une aristocratie cléricale enseignante ne fut pas tout à fait gratuite, puisque la plupart des communautés engagées dans cette reconquête avaient, à l'exemple des Ursulines, des Dames de la Congrégation et des Frères des écoles chrétiennes, une longue expérience de leur métier qu'elles s'empressèrent de communiquer aux nouvelles communautés. Même si les religieuses et les frères furent exemptés des obligations imposées aux laïques quant à l'obtention de diplômes et de brevets, leur compétence ne saurait pour cette seule raison être mise en doute. C'est un point bien établi à travers une série de textes publiés par Danielle Nepveu, Marie-Paule Malouin, Claudette Laserre, Lucia Ferretti et Micheline Dumont dans *Les couventines*. Sur cette question, Dumont affirme : « Certes on ne peut préjuger de chacune des milliers d'institutrices religieuses qui ont œuvré dans les pensionnats. Mais il serait malséant de condamner en bloc l'étendue de leur savoir formel en vertu de critères apparus depuis 1965²⁷. » Après tout, on ne saurait oublier que, selon Mgr Lartigue, l'éducation littéraire n'était que la plus petite partie de l'éducation d'un homme civilisé. Tout cela fit que les religieux opéraient dans des conditions autrement favorables que celles dans lesquelles se trouvaient les instituteurs laïques des deux sexes qui firent les frais de cette mutation.

Dans leurs travaux, Micheline Dumont, Marta Danylewycz, Nicole et Marïse Thivierge insistent à bon droit sur la discrimination pratiquée contre les femmes tant catholiques (religieuses et laïques) que protestantes. Marta Danylewycz prétend même vouloir démontrer dans une étude intitulée « Sexes et classes sociales dans l'enseignement : le cas de Montréal à la fin du XIX^e siècle²⁸ » que « l'avancement des maîtres s'est fait au détriment de leurs collègues du sexe féminin. » Mais ces auteures oublient toutes que le mouvement de cléricisation avait d'abord un caractère de classe et qu'à ce titre, il était avant tout dirigé contre les laïques. Le mode de financement qui permettait à des religieux, tous célibataires,

27. M. Dumont et N. Fahmy-Eid, *Les couventines...*, pp. 83-167.

28. M. Danylewycz, *Maîtresses de maison...*, pp. 93-118.

de pratiquer l'enseignement à bas salaires contribua à faire du secteur catholique en particulier un lieu de misère où les laïques mariés, mâles et femelles, ne pouvaient être incités à faire carrière.

Il ne fait pas de doute que, même si les instituteurs laïques mâles devinrent avec le temps les éléments les plus stables et les mieux formés parmi les enseignants laïques catholiques, ils évitèrent avec soin une profession qui ne leur permettait pas, sauf en milieu urbain et pour un petit nombre, de devenir chefs de famille. Il est significatif que le nombre de diplômes accordés de 1858 à 1888 par les écoles normales à des candidats masculins²⁹ à l'enseignement ait été deux fois et demie plus considérable que le nombre d'instituteurs mâles laïques actifs en 1888. Dans ces conditions, on ne peut s'étonner de constater qu'une grande pénurie d'enseignants laïques mâles ait existé et que ceux qui s'engageaient dans ce métier aient opté résolument pour les villes. Bien que beaucoup mieux rémunérés que leurs collègues catholiques, les protestants mâles évitèrent aussi bien l'école normale que la profession elle-même qui leur parût un maigre débouché. Marta Danylewycz, qui a étudié cette question en prétendant soulever le problème des classes³⁰, s'étonne pour sa part qu'à Montréal, dans Saint-Jacques, Sainte-Marie et Saint-Louis, les instituteurs laïques masculins aient été, en 1881, sur-représentés parmi les éléments séculiers. Le fait est qu'elle n'a pas vu qu'à cet endroit, les religieux l'étaient bien davantage qu'eux (23,3 p. 100 des effectifs pour les premiers, contre 47,8 p. 100 pour les seconds) et que les institutrices laïques avec 29,8 p. 100 des effectifs constituaient vraiment le groupe sous-représenté. C'est d'ailleurs une vision des choses qu'elle nuança par ailleurs dans un texte écrit en collaboration avec Allison Prentice et qui mettait en lumière le caractère unique du milieu québécois francophone : « The clustering of religious men and women in the most advanced and centrally located regions... Brothers and sisters taught only in villages that were easily accessible by train or ferry and showed promise of economic prosperity³¹. » Célibataires dans une proportion d'au moins 85 p. 100 en 1881, dit Danylewycz à propos des institutrices laïques, celles-ci restaient beaucoup moins longtemps dans la profession que les hommes qui, à cette date, étaient mariés dans une proportion de 68 p. 100. D'ailleurs, les institutrices laïques n'étaient pas seulement sous-représentées, mais comme le démontre l'étude de Marie-Paule Malouin sur l'Académie Marie-Rose³², située dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal, elles se trouvaient à la même époque dans un état de grande dépendance à l'égard des religieuses et de la Commission scolaire dirigée par des mâles. Encore en 1960, alors que les religieuses étaient directrices d'écoles dans une proportion de 48 p. 100, les institutrices laïques devaient se contenter d'un mince 10 p. 100³³. Leur situation contrastait singulièrement avec celle des institutrices protestantes dont les villes constituaient en général le lieu de travail et qui, de 1858 à 1888, avaient obtenu 57,8 p. 100 de tous les diplômes décernés par les écoles normales du Québec à des institutrices laïques³⁴. Dans une structure qui visait à la ségrégation sexuelle tant au niveau des élèves que des

29. Dumont, Jean, Lavigne, Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, p. 212; André Labarre-Paulé, *Les instituteurs laïques au Canada français*, Québec, PUL, 1965, p. 300.

30. M. Danylewycz, « Sexes et classes sociales dans l'enseignement... », *Maitresses de maison...*, p. 101.

31. Danylewycz, Light, Prentice, « The Evolution of the Sexual Division of Labour in Teaching : A Nineteenth-Century Ontario and Quebec Case Study », *Hs/SH*, Vol. XVI, 1983, p. 105; M. Dumont et N. Fahmy-Eid, *Les couventines...*, pp. 261-163.

32. M.-P. Malouin, *Maitresses de maison...*, pp. 77-91.

33. *Les couventines...*, p. 264.

34. *Maitresses de maison...*, p. 173.

enseignants et où il existait une grande pénurie d'enseignants laïques mâles, ceux-ci ne pouvaient, puisque les religieuses étaient en position de force, être le principal obstacle à la promotion des enseignantes laïques.

Les communautés religieuses, comme les instituteurs laïques et les institutrices protestantes, étaient donc sur-représentées dans les villes et même dans les villages alors que les institutrices laïques catholiques l'étaient dans les campagnes, dans les rangs et dans les endroits où les circonstances étaient les moins favorables. C'est d'ailleurs en ces lieux qu'il avait fallu trouver des accommodements avec le principe de la ségrégation sexuelle en ce qui a trait aux élèves et aux maîtres. Aussi, ces enseignantes constituaient-elles une sorte de prolétariat de l'enseignement primaire, presque exclu des villes importantes : seulement 10 p. 100 de ses effectifs résidaient à Québec et à Montréal. Le fait est que les institutrices laïques opéraient dans un système qui encourageait les filles désireuses de faire une longue carrière dans cette profession à se faire religieuses. Au contraire, pour les filles d'origine plus modeste, dont les parents avaient besoin d'aide, qui n'avaient aucun attrait pour la vie religieuse et qui voulaient rester dans ce métier jusqu'au jour de leur mariage, l'enseignement, en l'absence d'alternatives, parût une option désirable. Comme il n'y eut jusqu'en 1898 qu'une seule école normale pour les filles catholiques, l'accès à une formation plus poussée pour ces filles, qui avaient quand même fréquenté les académies et les couvents, fut difficile. Notons ici que le nombre de diplômes décernés par cette école normale à des institutrices catholiques ne représentait que 25,8 p. 100 des effectifs enseignants féminins laïques et catholiques exerçant leur métier en 1888. Comme il s'agissait d'un groupe instable aussi bien chez les diplômées que chez les non-diplômées, le pourcentage des diplômées d'écoles normales qui se livraient à l'enseignement à un moment donné était très bas³⁵. En 1900, cette proportion n'était que de 3,6 p. 100 et elle n'atteindra 15,4 p. 100 que vingt ans plus tard. Il est vrai que le nombre des brevets, sorte de reconnaissance de l'expérience et des études personnelles des candidates, s'était accru rapidement jusqu'au début du siècle, à tel point qu'en 1900, 71,9 p. 100 des institutrices laïques actives possédaient l'un ou l'autre de ces diplômes. Mais pendant les deux décennies suivantes, ce zèle semble avoir tellement diminué qu'en 1920, le pourcentage de ces diplômées n'était encore que de 71,1 p. 100. À cette date, selon Marïse Thivierge, 86,2 p. 100 des institutrices laïques catholiques restaient dix années et moins dans l'enseignement alors que seulement 4,3 p. 100 y demeuraient vingt ans et plus. Ainsi, les institutrices qui n'étaient ni religieuses ni diplômées des écoles normales devinrent de plus en plus marginalisées.

Dans leurs activités quotidiennes, les religieux et les religieuses ont sans aucun doute contribué à élever le niveau d'instruction des garçons et des filles francophones; mais tout en accomplissant cette tâche avec dévouement, ils participèrent avec une conviction inébranlable à la réalisation d'une stratégie qui, pour le moins, consistait à tempérer le rythme de leur entrée et de leur promotion dans la société industrielle. Si les religieuses avaient été, à ce que prétend Danylewycz, des complices dans l'œuvre de la promotion des femmes laïques, le retard réel des francophones dans la formation des maîtres n'aurait pas été aussi considérable par rapport aux anglophones qu'il l'a été jusqu'en 1930 au moins et, dans ce cas, il se serait trouvé bien des religieuses au sein du prolétariat enseignant.

Le *Collectif Clio* sur les femmes, paru en 1982, dont Micheline Dumont fut l'une des auteures ainsi que son étude « Vocation religieuse et condition féminine³⁶ » mettent

35. *Ibid.*, p. 173.

36. *Travailleuses...*, pp. 271-292.

sans doute l'accent sur les femmes en tant que victimes dans une société dominée par les hommes, mais tentent aussi de mettre en évidence, jusqu'à un certain point, l'aspect positif du rôle de certaines catégories de femmes, telles les religieuses, les paysannes et les militantes de tous ordres. Ainsi, tout en reconnaissant à mi-voix que les communautés de femmes ont pu contribuer à perpétuer l'idée de l'inégalité de la femme, elles les présentent quand même comme des lieux où les femmes ont pu s'avancer personnellement, socialement et intellectuellement par une sorte de *contestation de la fonction féminine*. Cette voie privilégiée entre toutes aurait, selon ces auteures, donné tellement de satisfaction aux femmes québécoises qu'il faudrait y voir la raison pour laquelle, d'après Dumont, « le mouvement féministe n'a pas trouvé au Québec un terrain favorable et cela d'autant plus que la vocation religieuse y a été perçue comme une *maternité spirituelle*. » Une telle représentation des choses n'a de sens que si on admet que les communautés de femmes avaient, depuis le XVII^e siècle, participé activement à l'exercice du pouvoir clérical dont elles étaient une des constituantes les plus fermes. Bien que dépendantes de l'évêque, de leurs aumôniers et des curés où elles étaient établies, elles jouissaient quand même dans leur sphère d'activité d'une autonomie et d'un pouvoir considérables. En tout cas, en tant que propriétaires de seigneuries, elles n'agissaient pas différemment des autres seigneurs ecclésiastiques à l'endroit de leurs censitaires et du personnel féminin et masculin qu'elles recrutaient. Leur rôle quant à l'instruction des filles au niveau primaire ne différa de celui des prêtres que parce que ceux-ci, se réservant l'enseignement secondaire, déléguèrent très tôt cette fonction, à l'élémentaire, aux instituteurs laïques mâles et, beaucoup plus tard, aux frères. Il est certain que l'idée que les femmes avaient une mission spécifique dans le domaine de l'enseignement primaire ne fut élaborée qu'après 1840 pour justifier la féminisation du corps enseignant à ce niveau. Par contre, dans le secteur hospitalier où elles jouirent d'un monopole dès l'origine et furent capables de le préserver intact, le pouvoir des religieuses conserva plus longtemps son aspect absolu. Propriétaires ou responsables de ces institutions qu'elles géraient elles-mêmes, capables de tenir tête à l'occasion à l'évêque et aux grands, exerçant un certain contrôle sur un personnel médical entièrement masculin et dominant un petit personnel subalterne fort nombreux et mal payé, elles composèrent à elles seules le corps des infirmières jusqu'au troisième quart du XIX^e siècle. N'étant plus à cette époque assez nombreuses pour assurer entièrement ce service, elles commencèrent à confier cette tâche à des laïques. En 1931, alors qu'il y avait au Québec plus d'une centaine d'hôpitaux régis par des religieuses, celles-ci constituaient encore 50,1 p. 100 du personnel infirmier. Le premier cours mis en place à l'intention de ces infirmières fut créé en 1897, longtemps après que le même geste eut été posé en milieu anglophone. Dix ans plus tard, un second cours fut établi à Sainte-Justine, un des seuls hôpitaux fondés et régis par des laïques catholiques. Envisagée sous cet angle, la situation des infirmières laïques par rapport aux religieuses et aux médecins n'était pas différente de celle des institutrices catholiques, puisqu'elles aussi formaient un prolétariat mal rémunéré et soumis.

Toutes fonctions sociales accrues par l'industrialisation continuaient d'être définies dans la société québécoise comme des œuvres d'Église et, en conséquence, elles étaient dirigées ou prises en charge directement par une classe de religieux mâles et femelles imbus de *paternité et de maternité spirituelles*. Donc, pour une laïque en particulier, qu'il s'agisse d'enseignement, de travail infirmier ou de travail social, la seule façon de ne pas s'ancrer à jamais dans les postes inférieurs était de se faire religieuse ou de fonder elle-même une communauté. De 1840 à 1960, trente-quatre communautés religieuses furent ainsi établies par des Québécoises. Pourtant, s'il est un domaine où les laïques, bourgeoises ou autres,

marquèrent très tôt une préférence pour le travail bénévole et peut-être pour une action plus durable, ce fut l'assistance sociale. Mais, comme la *charité* et le *zèle religieux* et *clérical* et non la *justice sociale* avaient inspiré la création des nombreuses institutions destinées à secourir les catholiques de tous âges et de toutes conditions dans le malheur et le besoin, l'initiative et les rôles de direction en ces domaines avaient déjà été concentrés bien avant le début du siècle dans les mains des religieuses. C'est un fait bien attesté par le texte de Micheline Dumont sur les garderies au XIX^e siècle³⁷. C'était d'ailleurs le secteur où les clercs eurent le plus de succès dans leurs efforts pour affermir leur suprématie face à l'intrusion possible des laïques et de l'État, retardant ainsi l'émergence d'un groupe de travailleurs sociaux professionnels francophones. Pour les religieuses, raconte Danylewycz, le rôle des laïques « en était un de soutien³⁸ » et, contrairement à ce qu'elle prétend, il en resta un par la suite. C'est pourquoi on ne peut s'étonner de constater que la fille de la féministe Gérin-Lajoie, qui avait acquis une formation en service social et avait elle-même fondé un ordre pour favoriser l'action sociale des laïques, ait finalement pris charge avec les sœurs de son *Institut du Bon-Conseil* du service de l'aide sociale à l'hôpital laïque de Sainte-Justine³⁹.

La lenteur avec laquelle les femmes laïques francophones ont, à une époque où les emplois domestiques et industriels devenaient relativement moins nombreux pour elles, accédé aux emplois de bureau et aux professions tenait aussi bien à la structure sociale qu'à la façon dont les classes dirigeantes canadiennes-françaises avaient manipulé le système d'éducation en fonction des craintes multiples que leur inspirait l'émergence de la société industrielle. À tel point d'ailleurs que le clergé traita plus ou moins le Québec, pays de pratique religieuse universelle, et surtout Montréal, comme un pays de mission. Alors qu'en 1901, seulement 8,6 p. 100 des francophones du Québec vivaient à Montréal, 31,5 p. 100 des effectifs cléricaux, dont 66,7 p. 100 des membres du clergé régulier, s'y trouvaient. Trente ans plus tard, lorsque le pouvoir clérical parût mieux affermi et que 23 p. 100 de cette population habitait la métropole, les effectifs furent redistribués en portant davantage attention aux petites et moyennes villes. Dès lors, l'intensité de la présence cléricale à Montréal diminua : 28,6 p. 100 des effectifs cléricaux totaux et 54,4 p. 100 de ceux du clergé régulier⁴⁰. Comment peut-on, à la suite de Marta Danylewycz, Brian Young et bien d'autres, voir dans ce déploiement des forces cléricales à Montréal l'œuvre de « corporations modèles » disposées à investir dans le développement industriel du Québec et désireuses de guider les francophones sur le chemin de la modernité⁴¹?

Centré d'abord sur la reproduction du clergé et ensuite sur des professions libérales, ce système, moins sensible aux demandes de main-d'œuvre qu'au salut des âmes et à la paix sociale, ralentissait de toutes sortes de façons la promotion des laïques mâles et femmes. En 1930, les trente-quatre collèges classiques masculins de la province étaient tous contrôlés, en ce qui a trait à la direction et au personnel, par les clercs dont l'objectif premier

37. M. Dumont, « Des garderies au XIX^e siècle : les salles d'asile des Sœurs Grises de Montréal », *Maitresses de maison...*, pp. 261-286.

38. H. Danylewycz, « Une nouvelle complicité : féministes et religieuses à Montréal, 1890-1925 », *Travailleuses...*, pp. 245-270.

39. Hélène Pelletier-Baillargeon, *Marie Gérin-Lajoie. De mère en fille : La cause des femmes*, Montréal, Boréal Express, 1985, 382 p.

40. Chiffres tirés de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois : Le XX^e siècle*, I, pp. 123-125.

41. M. Danylewycz, *Taking the Veil...*, p. 50; B. Young, *In Its Corporate Capacity: The Seminary of Montreal as a Business Institution*, Montreal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 295 p.

était le recrutement sacerdotal. Les quelques laïques mâles qui, avant cette date (79 sur 926, en 1931), y furent admis à titre d'enseignants, constituaient un minuscule prolétariat mal payé et sans influence. Cette situation s'était naturellement répercutée sur le plan universitaire. Car les universités francophones étaient non seulement sous-développées par rapport aux autres, puisque seulement 49 p. 100 de la population étudiante universitaire de la province y était inscrite en 1901; mais elles étaient dirigées par des clercs qui décidaient des priorités et ce fait se reflétait dans le pourcentage extrêmement élevé d'étudiants adonnés aux études théologiques et dans leur faible présence dans les sciences appliquées.

Tableau 5 Les effectifs étudiants dans les universités francophones et anglophones du Québec, 1901-1902 (en pourcentage)

	francophones	anglophones
Théologie	34,6	0,6
Droit et médecine	46,0	44,7
Arts	16,0	26,6
Sciences appliquées	4,0	28,1
Total	100	100

Source : *Annuaire statistique de la province de Québec*, 1914, pp. 128-131.

Comme de raison, les femmes laïques francophones, plus que les francophones mâles et les femmes anglophones, firent les frais de ces freinages par des élites cléricales et laïques qui reflétaient davantage les préoccupations du Québec, des petites et moyennes agglomérations urbaines et des campagnes. Car depuis 1875, les filles anglophones pouvaient, en fréquentant les *High Schools* qui leur étaient assignés, se rendre jusqu'à la 11^e année et ainsi accéder à l'université. Les premiers baccalauréats accordés par l'Université McGill à des femmes le furent en 1888. En 1917, il y avait déjà plus de filles que de garçons à la Faculté des arts de McGill. Ce pourcentage était même plus élevé que dans les lycées de France à la même époque (30 p. 100 de filles)⁴².

Certaines femmes laïques francophones de Montréal ne furent pas insensibles à cette évolution qui se déroulait sous leurs yeux. Aussi commencèrent-elles à réclamer avec une insistance accrue l'établissement de collèges classiques pour les filles. Pendant ce temps, il se trouva une religieuse, *Dame de la Congrégation*, qui dessina pour sa communauté un rôle à jouer dans un domaine où même les religieuses avaient été exclues jusque-là. Mais n'eût été le danger entrevu par l'archevêque de Montréal d'une intervention prochaine de laïques préconisant depuis nombre d'années l'établissement d'un *lycée laïque et neutre*, le débat sur cette question aurait pu se prolonger pendant une décennie, tant le clergé craignait de s'engager dans cette aventure. Aussi, en 1908, un premier collège classique féminin qui menait les francophones jusqu'à l'université fut établi à Montréal. En 1924, à la veille de l'ouverture à Québec d'un second collège du même genre, il n'y avait que trente-six étudiantes inscrites au collège de Montréal. Deux ans après l'établissement, en 1931, d'une seconde maison dans la métropole, le nombre d'étudiants à ce niveau ne dépassait pas la centaine, soit 0,98 p. 100 des effectifs étudiants des cours classiques. C'était

42. N. Fahmy-Eid et N. Thivierge, « L'éducation des filles au Québec et en France, 1880-1930 : une analyse comparée », *Maîtresses d'école...*, pp. 191-220; M. Dumont et N. Fahmy-Eid, eds, *Les couventines...*

le moment où chaque communauté religieuse de femmes voulait avoir son propre collège et où, pour y parvenir, les religieuses avaient dû trouver les moyens d'avoir elles-mêmes accès à des études plus avancées. Ces différentes tractations ont été décrites par Lucienne Plante, Marta Danylewycz et Michèle Jean⁴³ qui, de façons différentes, mirent l'accent sur la complicité entre religieuses et féministes en faveur de la promotion féminine contre le pouvoir clérical masculin. Pourtant, même s'il permit aux laïques d'accéder à l'université, il ne leur permit pas de jouer un rôle dans l'enseignement secondaire, puisque le corps enseignant des collèges classiques féminins eut pendant longtemps un caractère aussi clérical que celui des autres collèges. Le fait est que les universités francophones hésitèrent pendant longtemps avant de procéder à l'admission des femmes dans les programmes des différentes facultés. La première femme à s'inscrire à la Faculté de médecine à l'Université de Montréal le fit en 1924, en dépit de l'avis des religieuses de son collège. Mais à McGill, entre 1911 et 1922, les Facultés de droit, de médecine et d'art dentaire avaient ouvert leurs portes à des candidates féminines. Ce ne fut qu'en 1956, douze ans après que le Barreau de la province eut posé le même geste et que la Chambre des notaires reconnut la présence de femmes dans cette profession. Toutes ces études, dont Montréal constitue le plus souvent le fond de scène, soutiennent que personne, pas même les féministes du temps, ne considérait l'entrée des femmes sur le marché du travail comme un geste définitif et leur accès aux études comme un moyen de s'ancrer à jamais dans la pratique d'une profession. Tout en admettant que la nécessité et les adversités justifiaient leur présence temporaire à ce niveau, tous croyaient qu'en s'instruisant davantage les femmes seraient seulement en mesure, selon leur rang social, de mieux exercer leur rôle en tant que mères, épouses, ménagères et éducatrices. Comme les écoles normales et les collèges classiques recrutaient surtout leur clientèle dans les différentes couches de la bourgeoisie, les filles des cultivateurs ordinaires et celles des ouvriers, deux catégories sociales menacées, l'une par l'exode rural et l'autre par son mode de vie, semblaient laissées pour compte dans un monde où la stabilité de la famille paraissait plus que jamais essentielle. À cet égard, Nicole Thivierge affirme que « l'enseignement ménager soutient d'abord l'idéologie agricole et les efforts de normalisation et de moralisation de la nouvelle classe ouvrière⁴⁴. » Il est vrai que le mouvement de l'enseignement ménager, né lentement après 1880 sous l'impulsion du clergé et patronné successivement par le ministre de l'Agriculture et le Comité catholique du Département de l'instruction publique dirigé par les évêques, a connu un essor après 1910. Néanmoins, en lisant Nicole Thivierge, on a la certitude que ces écoles furent des faillites en ce qui concerne les objectifs initiaux qu'on leur avait assignés. À tel point qu'elles n'eurent de succès que lorsqu'elles adaptèrent leurs programmes de façon à rencontrer les vœux des parents qui voyaient dans ces institutions des instruments pour transformer leurs filles, non en femmes de cultivateurs et d'ouvriers, mais en institutrices. Il est significatif que le gouvernement, tenant compte de ces préoccupations, ait encouragé d'une manière tangible la conversion massive en écoles ménagères des couvents dirigés par les religieuses.

Sachant tout cela, il est surprenant de voir que la plupart des études sur les femmes mettent l'accent sur l'écart qui se creuse alors entre l'idéologie et la réalité. À vrai dire, les classes dirigeantes, y compris les religieuses, avaient observé avec une grande inquiétude la progression des femmes dans les emplois rémunérés. Aussi eurent-elles le sentiment que

43. M. Jean, « L'enseignement supérieur des filles et son ambiguïté : le Collège Marie-Anne, 1932-1958 », *Maîtresses de maison...*, pp. 143-170.

44. N. Thivierge, « L'enseignement ménager, 1880-1970 », *Maîtresses de maison...*, pp. 119-142; *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Québec, I.Q.R.C., 1982, 475 p.

l'industrialisation, en éloignant la femme de la maison, mettait en péril la cellule de base de la société : la *famille*. C'est pour prévenir cet état de choses qu'elles multiplièrent les épithètes survalorisant le rôle de la femme au foyer et qu'elles insistèrent sur le caractère irrévocable de sa mission à cet égard. Pourtant, encore en 1931, le pourcentage des femmes ayant un emploi rémunéré ne dépassait pas les 19,7 p. 100 de la main-d'œuvre active âgée de quatorze ans et plus. De ces effectifs, 85,7 p. 100 étaient des célibataires, 7,4 p. 100 des veuves et seulement 6,9 p. 100 des femmes mariées. Ce petit groupe de femmes mariées, certaines d'entre elles travaillant à l'usine, au bureau, au magasin, à l'école, à l'hôpital ou autres, non incluses pour la plupart dans ce groupe, œuvrant à la maison pour des entrepreneurs, se trouvait en ces lieux dans la grande majorité des cas, non pour y exercer une activité rémunérée à vie mais par nécessité et avec l'idée d'en sortir. La chose la plus extraordinaire de tout cela, c'est que les religieuses québécoises, dont le nombre se chiffrait à 27 287 en 1931, 19 616 d'entre elles œuvrant au Québec et 7 671 à l'extérieur de la province⁴⁵, étaient non seulement trois fois plus nombreuses que les femmes mariées ayant un emploi rémunéré, mais elles étaient au moins huit fois plus nombreuses que les femmes laïques francophones exerçant un travail permanent. C'était d'ailleurs les religieuses qui monopolisaient l'immense majorité des postes stables et qui conféraient à leurs titulaires l'autorité et le prestige non seulement sur des femmes mais sur des hommes. S'il y eut discordance croissante entre l'idéologie et la pratique, ce fut d'abord concernant le discours cléricale qui exagérait l'ampleur d'une mutation dont il craignait les conséquences pour une société dans laquelle le clergé dominait. Vu le succès exceptionnel de la stratégie cléricale visant à assurer la suprématie des clercs sur les laïques, il paraît difficile de soutenir que ce minuscule groupe de femmes laïques célibataires et mariées représentait à court et à moyen termes une menace sérieuse pour l'ordre traditionnel. Cependant, ce danger ne devient plausible que si, à ces effectifs laïques, on ajoute ceux des religieuses qui, après tout, constituaient le plus gros du peloton des travailleuses permanentes à plein temps. Aussi longtemps qu'elles restaient dans les ordres, elles jouaient leur rôle. Mais même en adoptant cette démarche, on ne parvient ni à oublier l'état d'extrême infériorité des laïques francophones par rapport aux religieuses, ni à éliminer le retard substantiel de l'ensemble des femmes francophones par rapport aux anglophones parmi lesquelles les laïques dominaient.

II — LE MILITANTISME FÉMININ

Ainsi décrit dans le cadre d'une société qui se cléricalisait tout en s'industrialisant, surtout là où régnaient les industries primaires et le travail saisonnier, le contexte dans lequel évoluèrent les différents groupes de femmes laïques canadiennes-françaises, loin d'être propice au développement parmi elles du militantisme, les incita de plus en plus au silence et à la soumission. Il est vrai que, pendant les deux premières décennies du XX^e siècle, il y eut, tel qu'il apparaît à travers l'historiographie, une sorte d'éveil passager d'une conscience féminine dans certains groupes; mais progressivement, celle-ci devint moins affirmée et autonome. Car le déclin relatif de la présence des femmes laïques francophones dans la domesticité, les manufactures et l'enseignement, autant que leur progression tardive parmi les infirmières, les travailleuses sociales, les employés de magasin, de bureau et les professionnels, les rendit moins enclines à la revendication.

45. Bernard Denaut et Benoît Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, PUM, 1975, p. 43.

En effet, dans les activités manufacturières où les femmes étaient nombreuses, plus instables dans leurs emplois que les hommes, mais faisaient comme eux partie de familles dans le besoin et de syndicats, elles paraissent avoir été beaucoup plus libres de leurs mouvements et militantes, vers 1900, qu'elles ne le furent vingt ans plus tard. En 1908, racontent Marie Lavigne et Jennifert Stoddart, elles constituaient les deux tiers des effectifs du syndicat international de la *Fédération des ouvriers du textile du Canada*, participaient pleinement à la structure syndicale et pouvaient même être vice-présidentes de cellules locales. Elles étaient, ajoutent-elles, impliquées aussi intensément dans les grèves que les hommes⁴⁶. Mais une décennie plus tard, à Hull, les travailleuses avaient été mises en tutelle sous l'égide des syndicats catholiques. Elles avaient d'abord, dit Michelle Lapointe, été regroupées dans une association féminine syndicale fondée par l'aumônier des *Enfants-de-Marie* et, un peu plus tard, avaient été réparties dans des unités syndicales coiffées d'un conseil central chapeauté par l'association syndicale masculine. De concert avec l'aumônier, celle-ci s'occupait de tout ce qui était proprement syndical alors que les femmes furent confinées dans des besognes éducatives et sociales comme l'organisation de cours du soir et de soirées récréatives. Notons que cette structure, entièrement conforme aux vœux de la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, n'empêcha pas les allumettières d'aller d'elles-mêmes en grève, mais elle les força à s'en remettre entièrement à d'autres pour les décisions qui les concernaient, qu'elles fussent ou non conformes à leurs meilleurs intérêts⁴⁷.

Dans les domaines où la mainmise cléricale existait depuis longtemps et s'exerçait plus directement, cette orientation fut encore plus marquée. Comme les religieux constituaient par une marge croissante les éléments les plus stables parmi les enseignants, les instituteurs laïques devinrent de plus en plus démunis face à l'État et au clergé. C'est seulement en 1927 que fut établie avec la bénédiction de l'abbé Desrosiers, principal de l'école normale de Montréal, la première association d'institutrices rurales⁴⁸. Dans les villes, des réformes avaient été réalisés dès 1850 et les effets de la cléricalisation se firent sentir peu à peu. Aussi, les deux associations d'institutrices catholiques mises sur pied au début du siècle, l'une à Montréal et l'autre à Québec, se donnèrent-elles des aumôniers. Avec le temps, ces organismes devinrent de plus en plus dociles. Lorsqu'en 1919 se produisit le conflit qui devait aboutir à la création de l'*Alliance des professeurs catholiques de Montréal* par la Commission scolaire de la ville, l'Association des institutrices de Montréal prit fait et cause contre les éléments contestataires réunis en association. À la suite de discussions avec leur aumônier et avec Marie Gérin-Lajoie, présidente de la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, les dirigeantes de cette association décidèrent de se dissoudre et de former la section féminine de l'*Alliance des professeurs de Montréal*. Là aussi, comme à Hull, elles s'occupaient de culture, de religion et de pédagogie alors que la section masculine discutait de choses syndicales. Les infirmières étaient encore plus vulnérables et dépendantes que les institutrices, puisqu'en plus de relever des médecins, elles exerçaient leur profession sous la direction d'un patronat qui, en milieu hospitalier, non seulement s'inspirait de l'idéologie catholique ultramontaine, mais, dit Johanne Daigle, y reproduisait même les modes de relations qui existaient dans les couvents. Aussi, les premières associations

46. *Travailleuses...*, pp. 103-111; Ruby Heap, « Un chapitre dans l'histoire de l'éducation des adultes au Québec : Les écoles du soir, 1889-1892 », *RHAF*, 1981, pp. 597-626.

47. Michelle Lapointe, « Le syndicat catholique des allumettières de Hull, 1919-1924 », *RHAF*, 1979, pp. 603-628; L. Desrosiers, « Les facteurs d'apparition du syndicalisme catholique dans l'imprimerie et les déterminants de la stratégie syndicale, 1921-1945 », *RHAF*, 1983, pp. 241-270.

48. Marise Thivierge, « La syndicalisation des institutrices catholiques, 1900-1959 », *Maitresses de maison...*, pp. 177-179.

d'infirmières s'apparentaient donc, affirme-t-elle, à des « organismes d'action catholique ». Lorsqu'elles fondèrent leur première association, en 1928, les infirmières affirmèrent que leurs intérêts professionnels venaient après ceux de la religion, des âmes et de la société⁴⁹. Ainsi que l'atteste l'étude d'Andrée Lévesque sur les filles-mères admises à l'hôpital de la Miséricorde de Montréal, cette façon de concevoir le travail hospitalier était loin d'être inoffensive⁵⁰. À l'hôpital Sainte-Justine où la direction était laïque, les Sœurs de la Sagesse y assurant après 1910 la gestion interne, y compris les soins hospitaliers, le développement du professionnalisme n'alla pas non plus de soi. À tel point que, comparant le cheminement des infirmières d'une institution neutre et laïque, le Montreal General Hospital, qui exerça une sorte de leadership dans l'émergence du professionnalisme, et Sainte-Justine, Yolande Cohen et Michèle Dagenais écrivent : « Comment, en effet, ne pas voir la différence entre les itinéraires des Canadiennes anglaises et ceux des Canadiennes françaises? Ne faut-il pas l'interpréter comme étant une différence non seulement de culture mais aussi de classe⁵¹ ? » Cette remarque exprime bien la complexité des rapports entre *genre*, *ethnicité* et *classe sociale*.

Cette évolution, conséquence normale des rapports de dépendance croissants entre la bourgeoisie francophone et le clergé, se retrouve aussi au sein du mouvement féministe incarné à Montréal à partir de 1907 par la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*. Car selon Susan Cross⁵², les femmes laïques francophones, comparées à leurs descendantes, avaient eu, vers 1860, les mains relativement libres pour assumer des tâches sociales. Il n'est donc pas surprenant de constater que, même à la suite de ce renforcement du pouvoir clérical, les premières féministes, attirées par le développement rapide après 1870 des associations féminines laïques dans le milieu anglophone montréalais, aient été tentées dans un premier temps de s'associer à ce mouvement. Ainsi, lorsqu'en 1893 fut créé le *Montreal Local Council of Women*, équivalent québécois du *National Council of Women*⁵³, les Dandurand, Bélique, Gérin-Lajoie et Barry, bourgeoises qui avaient des loisirs et une conscience sociale féminine assez aiguë, se joignirent à cette fédération qui regroupait vingt-sept associations dont plusieurs avaient une envergure nationale. Elles le firent avec d'autant moins de craintes à certains égards que le *MLCW* affichait une grande neutralité en ce qui regardait la religion et l'origine ethnique. Même si la *Fédération*, comme l'écrit Yolande Pinard, adhérait « fondamentalement à l'idéologie de la femme au foyer », elle situait cependant son action sous le signe du féminisme libéral et réformiste, réclamant l'égalité pour les femmes en ce qui concerne le travail, l'accès aux études et le droit de vote. Il est évident que ce mouvement traduisait moins les aspirations des femmes d'œuvres, toujours respectueuses des structures établies, que celles des laïques anglophones engagées en nombre croissant dans les professions, les activités qui, occupant le plus gros de leur temps, se répercutaient sur l'ensemble de leur existence et les incitaient peu à peu à envisager autrement les rapports travail-foyer.

49. Johanne Daigle, « L'éveil syndical des religieuses laïques : l'émergence et l'évolution de l'Alliance des infirmières de Montréal, 1946-1966 », *Travailleuses...*, pp. 115-120.

50. A. Lévesque, « Deviant Anonymous: Single Mothers at the Hôpital de la Miséricorde à Montréal, 1929-1939 », *HP/CH*, 1984, pp. 168-184.

51. Y. Cohen et M. Dagenais, « Le métier d'infirmière : savoirs féminins et reconnaissance professionnelle », *HAF*, 41, 1987, pp. 155-178.

52. S. Cross, « The Neglected... », *Hs/SH*, Vol. VI, 1973, 215 s.

53. Yolande Pinard, « Les débuts du mouvement des femmes à Montréal, 1893-1902 », *Travailleuses...*, pp. 177-198.

Si la société canadienne-française avait été impliquée, même faiblement, dans un processus de libéralisation et de laïcisation, ces féministes auraient pu en s'appuyant de cette façon sur le milieu anglophone faire progresser leur cause. Mais en s'alliant à un mouvement neutre et laïque composé en grande majorité d'anglophones et de protestantes vis-à-vis desquelles elles avaient elles-mêmes de sérieuses réserves, elles s'aliénèrent non seulement le clergé et bien des laïques, mais elles se coupèrent en grande partie du seul groupe de femmes *hautement professionnalisé* parmi les francophones : les *religieuses*. Elles furent d'autant plus sensibles à ce rejet qu'elles-mêmes étaient des nationalistes et des catholiques ardentes. La découverte qu'elles firent à cette époque du *féminisme chrétien* de France devait, crurent-elles, les aider à résoudre leur dilemme. Aussi, en 1902, se retirèrent-elles du *MLCW* pour se regrouper dans une section féminine de l'*Association Saint-Jean-Baptiste*⁵⁴. Revenues au bercail, pensant pouvoir amadouer les clercs en leur présentant un « bon féminisme », il leur fallut quand même cinq autres années avant qu'elles ne puissent fonder la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB)* qui regroupait vingt-deux associations dont la moitié était dirigée par des religieuses.

Comme cela était inévitable, les féministes avaient raffermi leurs liens avec les religieuses dans le but de se gagner leur appui. La chose allait presque de soi dans toutes les entreprises qui visaient à soulager les pauvres, les personnes atteintes de maladies, les femmes enceintes, les filles-mères et les orphelins. Notons que ces œuvres étaient contrôlées pour la plupart par les religieuses qui, en plus, possédaient elles-mêmes l'infrastructure nécessaire au travail social. Dans les programmes lancés grâce à une forte participation initiale des féministes, tels que l'œuvre de la Goutte de lait, l'enseignement domestique et les cours du soir, religieuses et laïques collaborèrent sans trop de peine. Il est évident aussi qu'en menant des campagnes contre l'alcoolisme, la prostitution et le cinéma, celles-ci s'attirèrent les applaudissements des clercs. En ces domaines, comme dans tous ceux où les initiatives féministes pouvaient renforcer le pouvoir des religieuses et du clergé, ceux-ci ne firent aucune difficulté. Il n'en reste pas moins qu'en l'absence d'un groupe important de professionnelles laïques, responsables des institutions et des infrastructures, qui auraient pu donner de la puissance et une légitimité à leur intervention, ces féministes qui, après tout, n'étaient que des femmes d'œuvres, dépendaient essentiellement des religieuses pour la réalisation de leurs projets. *Silencieusement*, on le comprend aisément, celles-ci, vue la grande variété des moyens dont elles disposaient, continuèrent grâce à l'apport des féministes à étendre leur emprise sur le social. Pourtant, tout en signalant les multiples contradictions de ces premières féministes, les historiennes Lavigne, Pinard et Stoddart, s'écartant sur ce point de l'interprétation résolument optimiste de Danylewycz qui parle de « *partnership of equals* »⁵⁵ entre les religieuses et les féministes, soutiennent que c'est seulement après 1920 que leur attachement « à la pensée sociale catholique et aux milieux cléricaux » submerge vraiment leur projet féministe⁵⁶. À la vérité, il était impossible de transposer le *féminisme chrétien* dans un milieu où l'Église catholique était unie à l'État et était la classe dominante sans alimenter ce pouvoir clérical. Ainsi, le retour au bercail de 1902 n'était que le premier d'une série de compromis qui aboutirent tous soit à retarder la progression sociale des femmes laïques catholiques soit à les inférioriser davantage. Car les dirigeantes de la *FNSJB* ne firent pas que se donner un aumônier et promettre de pratiquer

54. M. Danylewycz, *Taking the Veil...*, p. 157.

55. M. Lavigne, Y. Pinard, J. Stoddart, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XX^e siècle », *Travailleuses...*, pp. 199-216.

56. *Ibid.*, p. 205.

un bon féminisme, elles mirent de l'eau dans leur vin, se tinrent à l'écart et adoptèrent des positions négatives sur des questions aussi fondamentales que l'école obligatoire, la rationalisation des services sociaux, le syndicalisme et le droit de vote pour les femmes. Il ne faut pas oublier que les *Cercles des fermières* dont les penchants féministes s'exprimèrent de curieuse manière, étaient, comme les associations de religieuses, affiliés à la Fédération. Ces dirigeantes oublièrent que la lutte pour la promotion des femmes passait aussi par la remise en question du pouvoir clérical, y compris celui des religieuses. À vrai dire, la solidarité entre les féministes et les sœurs s'étendait bien au-delà de la nation et de la religion; elle en était une de *classes*.

Il est certain que les animatrices de la *FNSJB* étaient tout aussi dominées que le reste de la société par la crainte de voir les femmes abandonner le foyer pour accomplir d'une façon permanente un travail à l'extérieur. Ainsi, même lorsqu'elles avaient été associées au *MLCW*, leur vision de la femme au travail avait été différente de celle qu'elles avaient des hommes. C'est cette conception du caractère transitoire de la présence féminine sur le marché du travail, alliée à une hostilité foncière contre le syndicalisme et les syndicats internationaux, qui explique leurs efforts pour multiplier dans les activités où les femmes étaient en grand nombre les associations féminines confessionnelles. Tout en étant utiles aux femmes sur certains points, ces créations, fondées sur la ségrégation ethnique et religieuse, contribuèrent non seulement à les séparer des travailleurs masculins, mais elles les placèrent dans un état de dépendance à l'égard des comités de *Dames patronnesses* qui, dans certains cas, furent présidés par les épouses des patrons des entreprises concernées. Notons qu'aucune de ces associations ne fut mise en place dans les institutions contrôlées par les religieuses. Ce ne fut que lorsque le clergé lança sa campagne en faveur du syndicalisme catholique que les dirigeantes de la *FNSJB* préconisèrent la création d'associations syndicales catholiques féminines placées sous la tutelle de syndicats catholiques masculins. Par contre, sur la question du vote des femmes, la féministe Gérin-Lajoie, bien que sensible aux pressions des laïques et des ecclésiastiques francophones, afficha soit à l'intérieur soit à l'extérieur de la *FNSJB* des attitudes plus cohérentes et plus progressistes qu'en d'autres domaines. Il faut dire qu'il s'agissait de problèmes sur lesquels les femmes anglophones s'étaient prononcées avec fermeté depuis la dernière décennie du siècle.

Le plus gros de cette littérature qui, à l'occasion, fait état des ambiguïtés, des ambivalences et des contradictions des féministes, est centré sur Montréal où, en 1931, vivait moins d'un quart des francophones de la province. Le silence relatif qui entoure les activités des femmes des autres villes et des campagnes est d'autant plus lourd de signification que le pourcentage des francophones habitant la campagne s'élevait à 82,9 p. 100 en 1871 et à 41,1 p. 100 en 1941. Car si la progression du cléricalisme avait été planifiée par les autorités religieuses, elle avait aussi été réalisée, au moins en ce qui concerne le mouvement des vocations religieuses, par le biais de l'école et à l'intérieur de familles qui, dans l'immense majorité des cas, n'habitaient pas Montréal. À part les études de Bradbury, de Ferretti et de Danylewycz, déjà mentionnées, et l'analyse intéressante mais sommaire de Nadia Fahmy-Eid et de Nicole Laurin-Frenette sur les rapports Famille-Église-État-Pouvoir⁵⁷, il existe peu de travaux qui ont soulevé le problème des classes. Il est vrai qu'aux termes du droit civil, du droit canon et dans l'esprit de tous, les femmes étaient réputées inférieures. Par contre, si on admet qu'à la maison, elles exerçaient un rôle capital sur les plans éducatif,

57. « Théories de la famille et des rapports famille-pouvoir dans le secteur éducatif au Québec et en France, 1850-1960 », *Maitresses de maison...*, pp. 339-362.

religieux et même économique, il faut aussi reconnaître qu'en ces domaines, elles eurent au moins autant sinon plus que leurs maris un pouvoir et une influence qui favorisèrent la réussite du projet clérical. En tout cas, le clergé ne s'est pas mépris à cet égard, puisqu'en plus de valoriser l'école et ses liens avec l'État, il a constamment misé sur les femmes rurales et celles des petites villes pour soutenir sa vision d'un ordre social ancien à préserver et à promouvoir. Ces visées cléricales n'empêchèrent ni les Sulpiciens, ni les Sœurs Grises, ni bien d'autres communautés, surtout celles dont les revenus avaient été moussés par le règlement de la question seigneuriale, de toucher au marché des obligations.

Malgré les succès remportés dans ses efforts pour stimuler les vocations religieuses, le clergé n'a pu empêcher ni l'exode rural, ni l'industrialisation, ni même le déclin, surtout dans les villes, de la natalité. Pas plus qu'il n'a créé les syndicats et les mouvements des femmes, il ne fut l'initiateur des *Cercles des fermières*. En effet, cette institution était née dans les milieux anglophones sous le nom de *Women's Institutes* qui affichaient une stricte neutralité sur les plans ethnique et religieux. Mais les premiers cercles francophones, bien que relevant du ministre de l'Agriculture, s'étaient donnés des aumôniers et poursuivaient des objectifs en tous points conciliables avec ceux du clergé qui aurait pourtant souhaité un contrôle plus direct sur ces institutions. S'inspirant de l'esprit chrétien, celles-ci n'avaient rien d'inquiétant, puisqu'elles visaient, dit Ghislaine Desjardins⁵⁸, « à attacher la femme à son foyer en lui rendant agréable et facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère catholique. Garder à la terre nos garçons et nos filles en leur rendant la vie rurale plus attrayante et prospère. » Sous l'œil vigilant d'Alphonse Désilets, fondateur du premier cercle et rédacteur de *La Bonne Fermière*, l'équivalent rural de *La Bonne Parole* (organe de la FNSJB), et avec l'appui des curés et des bourgeois qui en étaient souvent les animateurs, les cercles se multiplièrent rapidement en diffusant les connaissances utiles, en prêchant la haute natalité et le message agriculturiste véhiculé par l'idéologie clérico-nationaliste. Pas étonnant en l'occurrence que les porte-parole des cercles se soient montrés hostiles aux réclamations des féministes urbaines en ce qui concerne le droit de vote des femmes et leur droit à l'égalité juridique. En 1935, même s'il ne représentait que 5 p. 100 de la population active agricole francophone âgée de quatorze ans et plus, le nombre de ces fermières était le double des effectifs féminins engagés personnellement dans l'agriculture et les activités forestières⁵⁹. À partir de ces chiffres, il est difficile de voir dans quelle mesure les femmes de cultivateurs ont pu elles-mêmes participer aux activités des cercles. Il semble bien toutefois que leur présence fut plus marquée parmi les membres ordinaires que parmi les personnages qui encadraient ce mouvement tant à l'échelle provinciale que locale.

Au terme de cette analyse de la question sociale aperçue à travers l'historiographie des femmes tellement concentrée, comme le reste du discours historique, sur les francophones et sur Montréal, quelques mises au point s'imposent. S'il est vrai que le processus d'urbanisation et d'industrialisation s'est amorcé vers 1850 (mais avec un retard marqué sur la Nouvelle-Angleterre), il faut aussi admettre que ces deux mouvements se sont déroulés différemment parmi les francophones et parmi les autres Québécois. En effet, en 1851, seulement 11,2 p. 100 des francophones habitaient les villes et les villages du Québec alors qu'un quart des autres Québécois se trouvaient dans la même situation. En 1931, la

58. « Les Cercles des fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1944 », *Travailleuses...*, pp. 217-244.

59. Gérald Bernier et Robert Boily, éd., *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, Montréal, ACFAS, 1986, 204 s.

majorité des francophones vivaient en milieu urbain depuis une dizaine d'années, mais leur proportion dans les villes de 100 000 habitants et plus n'était que de 28 p. 100. À cette date, les quatre cinquièmes des non-francophones étaient urbains, près de la moitié d'entre eux étant regroupés à Montréal. Dans ces conditions, il ne fait pas de doute que, de 1850 à 1930, les francophones, tant au sein de la classe des entrepreneurs que parmi les ouvriers, ont surtout vécu l'industrialisation en dehors de Montréal, là où prédominaient les activités primaires, le travail saisonnier, les petites et moyennes entreprises. Le caractère hétérogène de ces deux classes sociales sur le plan ethnique, autant que leur répartition géographique inégale, interdit donc, comme on l'a fait si souvent, toute représentation des rapports de dépendance et d'exploitation qui tendrait à réduire le social au national en assumant que les anglophones et les étrangers furent les seuls dominants et les exploités et les francophones leurs seules victimes.

C'est parce que tous ont divisé rigidement la société en exploitants anglophones et en exploités francophones, mettant ainsi en lumière l'exploitation nationale, que les *nationalistes*, les *marxistes* et même les *modernisants* ont projeté une vision si uniformément pessimiste de la condition ouvrière et féminine. Il est vrai que la situation des ouvriers était en général misérable : de bas salaires, des conditions de travail exécrables, des logements insalubres et des quartiers malsains. C'est pour cette raison que les travailleurs auraient été si souvent obligés de compter sur l'aide financière des autres membres de leur famille, y compris celle de leurs épouses et de leurs jeunes enfants qu'ils ne pouvaient envoyer à l'école. On comprend aussi qu'ils aient été plus vulnérables que d'autres catégories sociales aux épidémies, à la maladie et à la mort. Assorties de quelques nuances, cette thèse se défendrait assez bien si tous les auteurs n'avaient prétendu que la condition ouvrière, à mesure qu'avait progressé l'industrialisation, n'avait cessé de se détériorer, même en période de prospérité.

Pourtant : a) les conditions de vie dans la ville préindustrielle semblent avoir été plus défavorables que dans la ville industrielle; b) à long terme, la mortalité générale et la mortalité infantile ont décliné partout et dans toutes les couches de la population, y compris chez les ouvriers; c) les différences énormes entre les francophones et les anglophones à cet égard ne reflétaient pas exactement les écarts de revenus entre les uns et les autres dans la ville; d) après 1880, le pourcentage de la main-d'œuvre juvénile ne cesse de régresser; d) par contre, le niveau d'alphabétisation ne cesse d'augmenter entre 1840 et 1930, même parmi les ouvriers montréalais où il était déjà plus élevé que chez les ouvriers de la ville de Québec et que parmi les habitants des campagnes. Sur ce plan, les écarts substantiels entre les francophones et les autres qui, eux aussi diminuèrent, ne reflétaient pas exactement les écarts de revenus entre ces groupes dans la ville; e) compte tenu de tout cela, on peut dire que le *salaires réel* s'est certainement amélioré légèrement de 1850 à 1930.

Les historiennes féministes ont eu raison, elles aussi, de mettre en évidence la discrimination et l'exploitation dont les femmes furent victimes dans la société québécoise. Mais en divisant rigidement la société canadienne-française selon les sexes et en oubliant plus ou moins les anglophones, elles ont eu le plus souvent tendance à ramener toute forme de domination et d'exploitation à ce critère. Ainsi, même lorsqu'elles attribuèrent à certaines catégories de femmes un rôle plus élaboré dans l'existence que celui de victimes, elles hésitèrent à leur attribuer tout le pouvoir qui leur revenait. Admettre à mi-voix que des femmes, tout en contribuant d'une certaine façon à améliorer le sort des autres femmes, dominèrent et exploitèrent d'autres femmes parût moins difficile dans le cas des *bourgeoises* à l'égard de leurs domestiques que dans le cas des *religieuses* qui exercèrent un pouvoir

considérable dans la société en tant que responsables d'énormes réseaux institutionnels et, par conséquent, en tant qu'employeurs et rivales des femmes laïques en ce qui a trait aux emplois. Car bien que dominées elles-mêmes par un clergé masculin, les *religieuses*, qui détenaient bien des clefs de la promotion sociale des femmes laïques, participèrent activement à une stratégie élaborée avant la rébellion de 1837 par le premier évêque de Montréal et destinée, afin de mieux réprimer la marche du laïcisme, à étendre au maximum l'intervention sociale des clercs. Les femmes laïques furent encore plus retardées dans leur avancement que les hommes par l'épanouissement de cette structure qui liait étroitement la promotion sociale à l'entrée en religion. À tel point d'ailleurs, puisque les religieuses constituaient l'immense majorité des professionnelles francophones, que la promotion des laïques dans les professions d'institutrices, d'infirmières et de travailleuses sociales passait non seulement par une remise en question du pouvoir masculin mais davantage par celui des *religieuses* qui dominaient ces activités.

Cette littérature, autant que l'historiographie de la classe ouvrière, est centrée sur les francophones. C'est pourquoi elle véhicule aussi la thèse voulant que la condition féminine se serait plus ou moins détériorée, particulièrement à la suite de l'entrée des femmes dans les usines. Cette interprétation, peut-être plausible, si on s'en tient à quelques décennies pendant le troisième quart du XIX^e siècle, ne se vérifie pas à long terme : a) la proportion des domestiques et, particulièrement, celles d'origine francophone, dans la main-d'œuvre féminine n'a cessé de décliner de 1850 à 1930; b) la proportion des femmes dans la main-d'œuvre industrielle n'a cessé de décliner après 1880; c) la proportion des femmes dans les emplois de bureau s'est accrue rapidement après 1900 et, malgré tout, elle a aussi augmenté dans les professions; d) l'alphabétisation a progressé plus rapidement parmi les filles que parmi les garçons (en 1911-1912, ceux-ci ne représentaient que 47 p. 100 des élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques); e) alors que les autres catégories de femmes, les plus nombreuses à cet égard, ne furent que temporairement sur le marché du travail rémunéré, les femmes mariées n'y furent jamais en grand nombre et, dans la majorité des cas, pour longtemps; f) après 1870, les femmes eurent de moins en moins d'enfants; g) le taux de mortalité des femmes âgées de 25 à 34 ans qui, à l'époque préindustrielle était plus élevé que celui des hommes, est devenu plus bas vers 1870-1890 et il n'a cessé de s'abaisser de cette façon jusqu'en 1930. Il est évident que si la condition ouvrière s'était dégradée autant qu'on l'a dit, celle des femmes aurait emprunté le même sentier. Alors les chefs syndicaux et peut-être les féministes, au lieu de garder le silence sur les changements en cours, auraient dénoncé la mécanisation et jeté de hauts cris en faveur du droit au travail pour les femmes.

À la vérité, parmi les anglophones, les féministes bourgeoises représentaient, en plus d'elles-mêmes, un groupe important de femmes laïques professionnelles et autres qui étaient en permanence sur le marché du travail rémunéré et qui avaient intérêt à ce que des améliorations soient apportées à leur statut et à leur condition. Leurs circonstances les incitaient davantage à repenser leur rôle. La situation était différente dans le cas des francophones, puisque les *religieuses* qui poursuivaient des objectifs de classes, n'étaient pas vraiment engagées, sauf lorsqu'il y allait de leur intérêt ou lorsqu'elles ne pouvaient faire autrement, dans la promotion des femmes laïques. De leur côté, les féministes bourgeoises francophones, bien qu'intéressées à la promotion des femmes à certains égards afin d'en faire de meilleures épouses, mères, ménagères et même citoyennes, n'étaient aucunement lancées dans une lutte dont le but aurait été de modifier l'ordre social existant : un ordre dans lequel les laïques étaient les serviteurs de l'Église. Éloigner les travailleuses des syndicats internationaux, créer à leur intention, sauf dans les institutions dirigées par des

religieuses, des associations coiffées de comités de Dames patronnesses pour ensuite favoriser leur regroupement dans des associations syndicales catholiques annexées et mises sous la tutelle de syndicats catholiques masculins étaient des gestes qui ne pouvaient que renforcer le pouvoir du clergé et de la petite bourgeoisie. Une fois revenues au bercail en 1902 après leur aventure avec le *MLCW*, les féministes francophones ne purent faire autrement que de retomber sous la coupe des religieuses. Par leur contrôle des institutions d'enseignement, des hôpitaux et des organismes de charité, celles-ci s'étaient rendues de plus en plus indispensables, au point que toute initiative féministe en ces domaines devait plus ou moins pour réussir recevoir l'appui des religieuses. S'il y eut complicité entre les religieuses et les féministes, ce ne fut pas pour favoriser la promotion des femmes laïques, mais, bien davantage, pour assurer en tout le triomphe de la religion, de l'ordre social et du pouvoir clérical dans la société. Dans ces conditions, comment a-t-on pu parler d'écart anormal entre l'idéologie et la réalité?